

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



Agenda

Mercredi 8 juillet à 18h

Balade à la découverte
des plantes alimentaires
et médicinales

Réservation obligatoire,
8 pers. maximum. Masque obligatoire.
Le Courtil des simples

Mardi 14 juillet à 11h

Monument aux Morts

Dépôt de Gerbe
Commémoration de la prise
de la Bastille

UNC-AFN

Mardi 14 juillet

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Pont de Zuydcoote

Concours de Pêche
à l'américaine

La Bourriche Zuydcootoise

Judi 23 juillet à 9h

**Rendez-vous au Point Infos,
front de mer**

Découverte des épaves
de la plage de Zuydcoote

Bruno Pruvost

Samedi 25 juillet

de 15h à 19h

Au pont de Zuydcoote

Après-midi détente,
4 heures de pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Dimanche 2 août

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Au pont de Zuydcoote

Concours de pêche
à l'américaine

La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 22 août à 9h30

**Rendez-vous au Point Infos,
front de mer**

Découverte des épaves
de la plage de Zuydcoote

Bruno Pruvost

Dimanche 16 août

Secteur plage

Brocante

L'Aigle Zuydcootois

Dimanche 23 août de 9h à 12h

Au Pont de Zuydcoote

Concours de pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Samedi 5 septembre

de 15h à 18h

Au Pont de Zuydcoote

Concours de pêche

La Bourriche Zuydcootoise

Lundi 14 septembre

Salle Pierre Lamstaes

Reprise des cours de danse
irlandaise solo

Renseignements à l'adresse suivante :

courtildessimples@gmail.com

Le Courtil des simples

Samedi 19 septembre à 8h30

Rendez-vous au Point Infos, front de mer

Découverte des épaves
de la plage de Zuydcoote

Bruno Pruvost

Samedi 26 septembre à 10h30

Salle Pierre Lamstaes

Reprise des ateliers
de cosmétique naturelle

Le Courtil des simples



Mercredi 8 juillet, 18h

**Balade à la découverte des plantes
alimentaires et médicinales**

Le village de Zuydcoote abrite une belle biodiversité ! Venez la découvrir avec nous. Tous les renseignements sur la page facebook du Courtil des Simples ou à l'adresse suivante : courtildessimples@gmail.com. Réservation obligatoire, 8 pers. maximum. Masque obligatoire.

Tout l'été, le jeu de piste du patrimoine de Zuydcoote sera disponible au point info de la plage, pour la somme de 3.00 €/par livret.

Lundi 14 septembre : reprise des cours de danse irlandaise solo, salle Lamstaes, renseignements à l'adresse suivante : courtildessimples@gmail.com

Samedi 26 septembre, 10h30 : reprise des ateliers de cosmétique naturelle à la salle Lamstaes. Contenu disponible courant septembre.

Pour suivre nos actualités, rendez-vous sur la page facebook du Courtil des Simples ou inscrivez-vous sur notre agenda mensuel : courtildessimples@gmail.com

Etat civil

Naissance

16/04/20 Jannah BHAÏR, fille de Pauline LAHEYE et de Ahmed BHAÏR
5/05/20 Célestine QUETSTROEY RABAEY,
fille de Flavie QUETSTROEY et de Gauthier RABAEY
8/06/20 Imrane DJEDID,
fils de Karima ZEMMEDJ et de Nino DJEDID

Décès

31/05/20 Christian LEFEBVRE (69 ans)
16/06/20 Martine DEPREZ ép. DELVART (64 ans)



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Après plusieurs mois d'absence, la municipalité est heureuse de pouvoir vous distribuer à nouveau la Gazette.

Je ne reviendrais pas sur cette période difficile de COVID que nous venons de traverser et sur toutes les actions que nous avons dû mettre en place, vous retrouverez cette information dans ce numéro.

Parlons plutôt des mois à venir. Vous le savez, le conseil municipal a enfin été installé le 23 mai et vous retrouverez l'ensemble des conseillers municipaux également dans cette Gazette.

Nous nous sommes déjà investis de nos missions et nos relations avec la Communauté Urbaine de Dunkerque redémarrent avec la remise en route de cette institution.

Cette situation sanitaire a modifié temporairement, voire définitivement certains de nos fonctionnements. Vous avez pu le constater, l'enlèvement des déchets va subir de gros changements. C'est un enjeu essentiel pour répondre à la nécessité d'accroissement de tri tout en n'augmentant pas la taxe d'ordures ménagères.

En terme d'animations, malheureusement nous avons dû, temporairement, restreindre les activités et les manifestations de nos associations et beaucoup d'animations prévues à l'agenda ont dû être supprimées. Ce fut le cas pour l'inauguration du mémorial de l'Opération Dynamo qui est reportée à l'année prochaine. Cependant, nous avons choisi de, d'ores et déjà, l'installer. Ce travail effectué par les élèves de l'EPID est dorénavant face à la digue et reçoit déjà de nombreuses visites. Je remercie chaleureusement Yves Janssen, membre du musée Dynamo de Dunkerque et Bruno Pruvost, adjoint au cadre de vie, pour leur grande implication à faire aboutir ce beau projet.

Les vacances arrivent. Pour certains ce sera l'occasion de profiter des dunes et de la plage de Zuydcoote. Je vous souhaite à tous de très bonnes vacances et vous donne rendez vous en septembre.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote

Sommaire

Vie de la commune	4
Ecole	6
Elections municipales 2020	8
Environnement	10
Autrefois	12

Permanences

Permanence des Conciliateurs de Justice

Reprise le lundi 7 septembre de 14h à 16h30
Sur rendez-vous en mairie au 03 28 29 90 00
Si besoin, contactez la maison de la justice
30, rue de Beaumont 59140 Dunkerque au
03 28 61 52 44

Permanence de l'Assistante Sociale

Mme JOLLANT et Mme VANDERHAEGHE, assistantes sociales assurent le secteur de Zuydcoote. Contactez le 03 59 73 47 20 pour prendre rendez-vous ou se rendre sur le lieu de leur permanence

- à la mairie de Ghyvelde, 154 bis rue Nationale
- au CCAS de Bray-Dunes, 341 av du Général de Gaulle, le mardi 2 juillet.

En raison du Covid-19, les permanences se font sur rendez-vous au 03 59 73 47 20. Le port du masque est obligatoire.

A noter : Les assistantes sociales seront absentes du 6 juillet au 17 juillet.

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE Député de la circonscription

Contactez le bureau le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanence de la Mutuelle Just'

Reprise le vendredi 18 septembre
en mairie sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13 h à 17 h 30 - Mardi : 13 h à 16 h 30
Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13 h à 17 h 30 - Vendredi : 13 h à 16 h 30

Permanence de la Mission locale pour les - de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20

Sur rendez-vous : mardi de 14 h à 16 h 30
et jeudi de 9 h à 12 h

Sans rendez-vous : vendredi de 9 h à 12 h

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14 h à 17 h
Permanence à St-Pol-sur-Mer
Rue de la République, Résidence Jean Bart,
entrée S, appt 1 - Tél. 08 11 71 59 59



Ils sont arrivés !



Depuis plusieurs mois, les résidents et les professionnels du TRIMARAN attendaient leur venue... ça y est ! Le lundi 4 mai, ils ont vu débarquer leurs nouveaux locataires exempts, eux, de confinement.

Un comité d'accueil a fait le tour du propriétaire et c'est tout naturellement qu'ils ont pris possession des espaces verts et intégré le paysage. Dorénavant, vous l'aurez peut-être deviné, les moutons remplacent les machines à la Maison d'Accueil.

Plus de nuisance sonore, la biodiversité est préservée, les déchets verts sont réduits à la source...

Déjà inscrite dans une dynamique de développement durable avec la mise en place du tri sélectif, la Maison d'Accueil poursuit donc son action avec l'éco-pâturage.

Si ses avantages écologiques et économiques sont indéniables, il a également un rôle social non négligeable. En effet, les moutons sont non seulement des acteurs de la sensibilisation à la préservation de la nature mais aussi, pour les professionnels, une aide à leur accompagnement auprès des résidents. Durant cette période particulière, dès que la météo le permettra, leur rendre visite sera un bon prétexte à mettre le nez dehors et nul doute que tout le monde en profitera.

Munitions de guerre ou engins explosifs

Lorsque vous découvrez des munitions de guerre ou engins explosifs il faut faire intervenir le service de déminage.

Pendant les heures ouvrables de la Mairie (8h30-12h / 13h30-17h30) appelez au 03 28 29 90 00.

En dehors de ces heures, votre demande doit être obligatoirement formulée auprès de la Direction des Sécurités, Bureau de la Planification et de la Gestion Opérationnelle de Crise de la Préfecture du Nord.

Consignes à appliquer systématiquement

A réception du signalement et en vue de la demande d'intervention :

- Recueillir les informations complètes sur la localisation de(s) l'engin(s) ainsi que les coordonnées précises de la personne pouvant être contactée par l'équipe de déminage.
- Durant les heures ouvrables, vous pouvez appeler la Préfecture du Nord au 03 20 30 55 78 ou écrire sur la boîte mel « pref-deminage@nord.gouv.fr ».
- Durant les heures non ouvrables, vous pouvez appeler le standard de la Préfecture au 03.20.30.59.59 et demander l'astreinte de Protection Civile (Direction des Sécurités).
- Transmettre les informations requises, **sans omettre de laisser également ses coordonnées personnelles**, à la préfecture qui se charge de prévenir immédiatement le service de déminage.
- Mettre en place un périmètre de sécurité si besoin, en attente des recommandations des démineurs.

SOYEZ EXTREMEMENT VIGILANT !

Installation du mémorial



Mercredi 24 juin dernier, le mémorial rappelant le souvenir de l'opération Dynamo a été posé en Front de Mer en partenariat avec les établissements DEMEYERE.

La structure métallique a été conçue et réalisée par les lycéens de l'EPID.

MERCI pour cette belle réalisation !



Retour en classe !

Toutes les mesures ont été respectées pour que cette reprise s'effectue dans les meilleures conditions et ainsi permettre aux élèves de respecter au mieux les nouvelles normes sanitaires.

Merci à tous les acteurs, qu'ils soient communaux ou de l'Education nationale pour cette mobilisation dans cette situation de crise sanitaire.



Avant



Après

Commémorations

Du 8 mai 1945 et du 18 juin 1940

Pour témoigner de notre souvenir toujours aussi vivant et en mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour nous permettre de vivre libres, en paix et en démocratie, une gerbe a été déposée au monument aux Morts.



Le 8 mai



Le 18 juin

Recommandations liées à l'usage du gel hydro-alcoolique

Nous vous recommandons d'être prudent lors de l'utilisation du gel hydro-alcoolique.

Autant que possible, privilégiez l'utilisation d'eau et de savon.

Après utilisation du gel hydro-alcoolique, qui est inflammable, attendre d'avoir les mains sèches avant de :

- Travailler avec une flamme ou sur points chauds
- Toucher des surfaces pouvant générer de l'électricité statique
- Fumer
- Utiliser une micro-onde, four ou plaque chauffante
- Toucher des surfaces métalliques, par exemple votre véhicule

Stockage dans les véhicules :

Attention au stockage en période chaude dans les véhicules : le gel hydro-alcoolique peut s'évaporer 6 fois plus à 50°C qu'à 20°C.



Incendie dans un véhicule léger suite au stockage d'un gel hydro-alcoolique dans le compartiment de porte du conducteur

Échouage des mammifères marins

Signalez le lieu, l'espèce, la taille et son état. Une personne habilitée à intervenir se rendra au plus vite sur les lieux pour examiner l'animal.



Appeler l'Observatoire PELAGIS au 05 46 44 99 10 (réponse 7 jours/7)

Ouverture du point Info

Du 1^{er} juillet au 31 août de 11h à 13h et de 14h à 17h.

Sanitaires plage

Ouverture chaque jour de 10h à 19h

Appel au civisme

Nous avons fait malheureusement le constat de vol de plantes dans les parterres de la commune. Si vous constatez ce genre d'incivilité, appelez le 17.

Merci à chacun de respecter le travail et l'embellissement de la commune, réalisés par les employés communaux.

Information communautaire

Aide à l'achat d'un vélo neuf

Tous à vélo ! Afin d'inciter fortement les habitants de l'agglomération à se déplacer à vélo pour leurs trajets quotidiens, la CUD propose une aide à l'achat d'un vélo neuf, allant de 80€ à 150€. Cette aide s'adresse aux habitants de la Communauté Urbaine de Dunkerque à raison d'une aide par personne âgée de plus de 11 ans et concerne tous les types de vélos neufs (classique, pliant, électrique, cargo...). Téléchargez le dossier de demande d'aide sur : www.zuydcoote.fr



Fleurir ensemble

Voici les travaux en Arts Plastiques réalisés par la classe des Grands de Mme Vansteene sur le thème "Fleurir ensemble" pendant le confinement et mise à l'honneur. Bravo les enfants, vos productions sont magnifiques !



Le monde animalier imaginaire

Pendant le confinement, la maîtresse nous a proposé de travailler en Arts Plastiques sur « le monde animalier imaginaire » et sur les animaux de l'album que nous avons étudiés : « Une souris qui cherche un ami ». La maîtresse nous avait donné des pistes de travail et avec nos parents nous avons mis notre touche d'originalité. Nous lui avons envoyé nos productions. Elle a adoré et a voulu les publier dans la gazette.



Les élèves de Grande Section de la classe de Mme VANSTEENE

Installation du conseil municipal

Le samedi 23 mai à 11h, s'est réuni le nouveau conseil municipal, afin de procéder à l'installation du maire et de l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux. La salle était agencée selon les règles de distanciation. L'élection du Maire s'est déroulée sous la présidence de M. Régis SCHOONHEERE, doyen d'âge.

LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL 2020-2026

LE MAIRE



**Florence
VANHILLE**

LES ADJOINTS



**1^{er} Adjoint
Johnny
DECOSTER**
Urbanisme
Grands travaux



**2^{ème} Adjointe
Pascale
DESFRENNES**
Education, Fêtes,
Loisirs, Culture



**3^{ème} Adjoint
Jean-Noël
VANVINCQ**
Finances, Budget,
Commande publique



**4^{ème} Adjointe
Béatrice
LEMPEREUR**
Affaires sociales



**5^{ème} Adjoint
Bruno
PRUVOST**
Environnement
Cadre de vie

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Régis
SCHOONHEERE**



**Bruno
DIMPRE**



**Isabelle
DEVULDER**



**Fabrice
POCHOLLE**



**Fabienne
DELANSAY**



**Thierry
WALLYN**



**Delphine
DELORRIER**



**Mary
LECOINTRE**



**Amandine
DEBEUSSCHER**



**Charles
VERHEGGE**



**Marie
BOUCHERY**



**Vanessa
FINANCE**



**David
FERYN**

Missuwe Alfred

Missuwe Alfred Albert est né à Zuydcoote le 10 Septembre 1870, fils de David, 36 ans né à Adinkerque (B), journalier et de Deprez Marie, 34 ans née à Ghyvelde, demeurant à Zuydcoote, journalière.

Il était marié à Laurence Putter et il eut 4 filles et 1 garçon.

Le 2 août 1914, il est affecté au 1er Bataillon artillerie à pied de Dunkerque (2^{ème} Groupe d'Auxiliaire de Place Forte).

Les régiments d'artillerie à pied sont, contrairement aux régiments d'artillerie de campagne, affectés à la défense des places fortes

Il est détaché agricole le 21 juillet 1917, puis affecté au 8^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 10 novembre 1917, libéré du service le 25 novembre 1918. On oublie trop souvent que les soldats de l'Infanterie territoriale ont joué un grand rôle durant le conflit. On affectait dans un régiment territorial les hommes encore capables de manier les armes, mais considérés comme trop âgés (après 30 ans) et plus assez entraînés pour intégrer un régiment de première ligne d'active ou de réserve. Il y avait encore, après la territoriale, une réserve de la territoriale.

Le 8^{ème} régiment d'infanterie territoriale avait son casernement à Dunkerque, 1^{ère} région militaire. Missuwe Alfred est décédé à Zuydcoote des suites de la guerre le 28 juin 1920. Il est reconnu « mort pour la France » et se trouve sur le monument aux morts. Il fut sans doute enterré au cimetière communal mais sa tombe n'existe plus. Missuwe Alfred est le 21^{ème} Zuydcootois « mort pour la France. »



Déchetteries communautaires

Dépôts acceptés dans les déchetteries de la CUD : cartouches d'encre, pots de peinture, radios, piles et batteries, ampoules et néons, huiles usagées, papiers et cartons, bois, textiles, ferrailles, tontes et branchages, encombrants, gravats, déchets d'équipements électriques et électroniques.

Les déchetteries sont ouvertes : du lundi au samedi : de 9h à 12h, de 14h à 18 h.

Pour toute information : Appel gratuit au numéro vert 0800 22 45 57 ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Ramassage des poubelles à Zuydcoote

Lundi : marron - Vendredi : bleue

Déchets verts

Rappel des solutions possibles pour traiter les déchets verts

- L'apport volontaire des gros volumes de déchets verts dans l'une des 4 déchetteries communautaires (gratuit pour les véhicules < à 1.90 m non logués).
- Le compostage domestique (possibilité d'obtenir un composteur par la CUD)
- Le service de ramassage des encombrants sur rendez-vous (voir ci-dessous).

Si vous souhaitez davantage d'information, vous pouvez contacter le 0800 22 45 57 (appel gratuit) ou sur www.dunkerquegrandlittoral.org

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous et moyennant une contribution de 12 € ttc par enlèvement vous pourrez faire évacuer vos déchets. Vous aurez à préciser la nature des matériaux à retirer et prévoir 8 à 15 jours de délai pour le retrait qui se fera en votre présence.

Tél : 03 28 24 45 41 - Plateforme collecte des déchets.

Dératisation

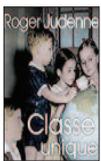
En cas de problème d'assainissement ou de rats, la CUD a mis en place un numéro gratuit : **08 00 543 754**. Elle traite les demandes au cas par cas et intervient directement sur votre secteur.

Zone de baignade

Surveillée de manière effective du 2/07 au 30/08. Une permanence quotidienne sera assurée au poste de surveillance et de secours par les maîtres-nageurs qualifiés de 10h à 19h sans interruption.

Point lecture de Zuydcoote

114 rue du Général de Gaulle (à côté de la Mairie)



CLASSE UNIQUE – ROGER JUDENNE

Editions De Borée

Années 1970, Jacques est le maître d'école d'une classe unique dans un petit village de Beauce et est à la fois secrétaire de mairie. L'inspecteur de l'Education Nationale lui signifie la fermeture de l'école pour cause d'effectif insuffisant...



CIVILIZATIONS – LAURENT BINET

Editions Grasset

Lorsque l'empereur inca Atahualpa débarque dans l'Europe de Charles Quint, il est stupéfait devant la violence de l'Inquisition Espagnole...



COMMENT ÊTRE AUSSI COOL QUE NINA HILL – ABBIWAXMAN

Editions Milady

Quand Nina apprend la mort de son père qu'elle n'a jamais connu, elle découvre l'existence de nombreux frères et sœurs qui veulent à tout prix la rencontrer...



UNE PARTIE DE BADMINTON – OLIVIER ADAM

Editions Flammarion

Paul, un auteur en panne d'inspiration, quitte Paris pour revenir s'installer en Bretagne où il écrit pour le journal local...

Ouverture les mardis 7 et 21 Juillet et le mardi 4 août 2020 de 16h à 18h30

Quand cadre de vie rime avec Biodiversité

Vous vous en êtes probablement aperçus : les espaces verts de Zuydcoote grouillent de fleurs, de papillons, d'abeilles et autres syrphes. Il faut dire que la mise en place de nouvelles méthodes de gestion par l'équipe technique communale est propice à cette recrudescence de biodiversité. S'inspirant des méthodes dites de la 'gestion différenciée' (on multiplie les niches écologiques, c'est-à-dire les milieux de vie des plantes et animaux, en variant les dates de passage et hauteurs de tonte), de nombreuses espèces trouvent dans les espaces verts les milieux propices à leur biologie (recherches de nourriture, zones d'abri, sites de pontes...).

Dans les pelouses rases tondues régulièrement, des espèces rampantes telles que trèfles, potentilles et luzernes font le bonheur des Azurés de la bugrane, petits papillons bleus. Des zones de végétation plus hautes, ton-

dues 3 à 4 fois par an, permettront aux coquelicots et Ophrys abeilles de s'épanouir, attirant dans leurs escarcelles de fleurs abeilles et autres syrphes. Enfin, à l'abri et lisière des zones arbustives et dans les recoins moins fréquentés, des prairies de fleurs sauvages s'épanouissent sous les fleurs des mauves et autres ombellifères carottes et berces offrant de nombreuses tiges creuses aux osmies, petites abeilles solitaires récoltant le pollen sur leurs poils situés sous l'abdomen ('le corps élargie des insectes'). Outre ces aspects écologiques, la gestion différenciée améliore également votre cadre de vie, offrant couleurs et odeurs selon les ambiances paysagères.

Mise en place il y a quelques années à peine, les résultats de ces nouvelles gestions montrent déjà des résultats très encourageants. L'orchis de Fuchs vient ainsi de faire son apparition derrière l'église tandis que les colonies

d'Hirondelles de fenêtre continuent de s'accroître (19 couples en 2011, 19 en 2015, 23 en 2016, 23 en 2017 & 26 en 2019).

Julien et son équipe et le CPIE est à votre disposition pour toutes demandes d'informations, ou, tout simplement, pour vous aider à mettre un nom sur les plantes et animaux que vous photographieriez au cours de vos balades au sein des espaces verts de Zuydcoote. Les photos peuvent être envoyées par mail à bart.bollengier@cpieflandremaritime.fr.

De nouvelles expérimentations et aménagements seront mis en place ces prochains mois sur Zuydcoote dans le cadre du projet Interreg franco-belge VEDETTE (www.vedetteinterreg.com). Si vous avez des idées, des recommandations, des envies... N'hésitez pas à nous en faire part !

Bart BOLLENGIER



Faune Hyménoptère

"Collète, une abeille sauvage solitaire, butinant une centaurée. Abeille relativement rare et localisée sur le littoral, on la retrouve pourtant au sein des espaces verts de Zuydcoote, signe indicateur de leur bonne gestion. Comme la plupart des insectes à langues longues (papillons, abeilles, bourdons...), la Collète butinera de préférence les fleurs de couleur rouge, violette, bleue... Les insectes à langue courte (coccinelles, syrphes, coléoptères...) préféreront les fleurs de couleur blanche, jaune et verte."



"Du chemin piétonnier au centre tondu régulièrement jusqu'aux massifs arbustifs denses en passant par des végétations de prairies, c'est tout un monde de vie qui est favorisé par l'équipe technique de Zuydcoote. Pour le bonheur de la biodiversité... et de nos yeux"



"Un corps noir et jaune... ? Guêpe. Et non, il s'agit ici d'une syrphé, et plus précisément de la Syrphé ceinturée. De la famille des mouches, les syrphes imitent guêpes, abeilles, bourdons et autres animaux qui, parole d'oiseaux, ne seraient guère agréables à avaler. Si les adultes butinent les fleurs (et participent grandement à la pollinisation de nos fruits et légumes), les larves quant à elles sont carnivores... de pucerons ! Bref, des alliés indispensables dans nos potagers."

"Aux abords des végétations, les pelouses sont tondues régulièrement, permettant à des fleurs rampantes de s'épanouir à foison. Pas moins de 8 espèces en fleurs sont visibles dans cette pelouse : Trèfle rampant, Potentille rampante, Géranium à feuilles molles, Vesce des champs, Petit trèfle jaune, Céraiste commune, Porcelle enracinée et Pâquerette. Les graminées (herbes) y sont rares et non dominantes grâce aux efforts de gestion (pas d'engrais, export des herbes tondues...), Limitant la concurrence spatiale et donc l'explosion de fleurs et de couleurs".

En chiffres

Durant les deux mois de confinement, les services municipaux sont restés actifs ! 12 sur 14 agents étaient présents chaque jour afin de gérer au mieux les besoins de la collectivité et des administrés.

Uniquement 2 agents étaient en garde d'enfants.

SANTE

- Parmi les élus et le personnel communal, aucun malade du COVID-19 n'a été relevé.

DESINFECTION DES LOCAUX

- La mairie, les ateliers, l'école, les salles, la cantine, le périscolaire, les véhicules tout a été passé au peigne fin !
- Mise à disposition de lingettes désinfectantes, de gel hydroalcoolique dans les bâtiments et les véhicules
- Mise en sécurité de l'accueil de la mairie

SERVICE PUBLIC

- Des centaines d'attestations dérogatoires de déplacement distribuées en mairie et dans les commerces.
- Suite aux nombreuses demandes et afin d'assurer l'évacuation des déchets verts, une benne a été déposée dans la cour des ateliers municipaux et l'on relève 312 passages à la benne à déchets verts avec prise de rendez-vous préalables en mairie.
- Le nettoyage des voiries et espaces verts a continué à être assuré.

SOCIAL

- Chaque semaine, une quarantaine de personnes de plus de 80 ans ont été appelées afin de prendre de leurs nouvelles, de les diriger et les aider le cas échéant et aussi rompre l'isolement.
- En partenariat avec la ville de Braydunes, 2 familles ont été demandeurs de portages de denrées alimentaires. 6 portages ont été effectués.

COMMUNICATION

- 1 plan d'actions qui précise les décisions de la municipalité a été élaboré

et mis à disposition sur le site de la commune.

- Madame le Maire a posté 6 courriers en ligne pour tenir informé au mieux les habitants.
- Être le plus réactif possible et répondre au mieux à vos interrogations étaient une priorité :
- Plus de 7500 SMS ont été envoyés aux habitants
- Un suivi quotidien voire journalier était fait sur le site de la commune et sur le panneau d'affichage aux feux. On compte 23 mises à jour du site sur la page COVID qui compte elle, 3000 vues.

SOLIDARITE

9 bénévoles de la commune se sont attelés à la confection de masques, **Bravo et Merci** pour ce bel élan de solidarité envers les administrés et les agents communaux qui ont été les premiers à en bénéficier.



La Communauté Urbaine et la Région ont fournis des masques aux communes. Les habitants ont ainsi pu en être dotés. Près de 1800 masques ont été distribués par les élus.

EDUCATION

- Dès le 16 mars, 9 enfants de personnel soignant ont été accueillis par le personnel enseignant et le personnel communal.
- 2 Atsems, par roulement, ont assuré l'accueil des enfants du personnel soignant en périscolaire matin et soir et à la pause méridienne. Elles ont

également géré la désinfection des locaux.

- Les repas ont été assurés à l'espace Robert Merle. Madame le Maire et les élus ont souhaité que les enfants sortent un peu de l'environnement COVID.

AIDES

- Pour faire face aux restrictions liées à la crise sanitaire et aux difficultés que les commerçants ambulants peuvent rencontrer dans leur activité, les élus ont décidé de les soutenir financièrement en allégeant leurs charges : aucun droit de place ne leur sera réclamé pour cette année.
- 5 875 € de subventions versées, réparties à 17 associations pour assurer leur trésorerie et permettre la continuité de leur activité.

RETOUR A L'ECOLE

Après 2 mois à la maison, les enfants ont pu reprendre le chemin de l'école en faisant une rentrée en 3 temps. Les enfants des classes de Grande section, CP et CM2 ont repris le 14 mai, rejoints le 25 mai par les élèves de CE1, CE2 et CM1 et le 22 juin par les classes de maternelle. Tout a été mis en œuvre pour respecter les nouvelles normes sanitaires, strictes données par le Gouvernement.

Afin de respecter les règles de distanciation physique les classes ont été réorganisées, la cour de récréation a été divisée en 3 pour bien séparer les groupes d'enfants pendant le temps de pause. Un marquage au sol pour le lavage des mains a été fait. (8 fois/jour minimum).

4 entrées et sorties d'école et 2 horaires différents pour éviter les croisements des élèves ou les regroupements de parents.



Zuydcoote 14-18

1920

Les Baraques de l'Hôpital d'Évacuation sont enfin enlevées en ce début d'année 1920. Le terrain est nivelé et remis en culture.

Le Président M. Vancauwenberghe donne lecture au Conseil d'Administration de la lettre qu'il a adressée le 20 mai courant à M. le Ministre de la Guerre, Direction du Service de Santé, pour lui demander le retrait de la formation militaire encore incorporée dans les services du Sanatorium.

Après avoir fait cette communication, M. le Président y ajoute quelques explications verbales de nature à éclairer complètement ses collègues et M. le Directeur se joint à lui pour réclamer le retrait immédiat des militaires, cause de l'indiscipline et des troubles graves qu'il constate constamment.

Un échange de vues a lieu entre les différents Administrateurs, tous s'accordant à reconnaître que le maintien de la formation militaire à Zuydcoote est devenu un danger pour le Sanatorium.

En conséquence, et à l'unanimité, le Conseil prend la délibération suivante :

" Le Conseil d'Administration du Sanatorium Maritime de Zuydcoote, après lecture de la lettre de M. le Président à M. le Ministre de la Guerre (Direction du Service de santé), considère qu'on ne saurait laisser périliter l'Œuvre du Sanatorium et qu'il ne dépend pas de la bonne volonté de ceux qui le dirigent que le concours offert à l'Armée, si puissant pendant la Guerre, ne puisse plus se continuer dans les conditions de discipline et de sécurité nécessaires.

" Attendu que, pour expliquer les difficultés dont nous avons à nous plaindre, on nous oppose que le régime des " Hôpitaux militaires ne peut plus s'appliquer à l'égard de "Malades" qui



ne sont plus des soldats au sens propre du mot, parce que tous sont démobilisés déjà ou démobilisables, alors que, par ailleurs, ils ne sont pas encore revenus à la vie civile, attendu que l'œuvre du sanatorium ne saurait subir les répercussions fâcheuses de ce flottement d'autorité dont souffre la discipline de la Maison, voulant éviter le retour de scandales qui se sont déjà produits, déclare que le moment est venu d'éloigner de Zuydcoote la formation militaire dont le séjour au sanatorium ne saurait se prolonger davantage. Livrés à eux-mêmes, dans une oisiveté déprimante, ces Militaires malades ou convalescents n'ont plus leur place au milieu d'enfants en traitement et d'un personnel féminin considérable. Le nombre de nos petits malades s'augmente d'ailleurs tous les jours ; il atteint 550 aujourd'hui; plus d'un millier séjourneront à Zuydcoote, dans un mois, lorsque nous arriveront les colonies scolaires.

En conséquence, le Conseil demande que pour le 1er juillet 1920, la formation militaire du sanatorium de Zuydcoote soit évacuée et qu'après son départ une expertise contradictoire

ait lieu pour constater les droits du sanatorium à raison des dégradations des locaux, du matériel et du mobilier de l'œuvre mise la disposition de l'Armée depuis le début de la Guerre.

A la suite d'une démarche pressante de M. le Président et de M. le sénateur Trystram auprès de M. le Docteur Toubert, Directeur du Service de Santé au Ministère de la Guerre, le départ des blessés et malades militaires a été décidé. "

Le 26 juin 1920, l'exode a commencé; Il s'est terminé le 9 juillet où le dernier "militaire" est parti, refermant la page de l'histoire du Sanatorium durant la guerre 14-18 où plus de 100 000 hommes sont passés où sont restés. Le départ des militaires, qui s'imposait pour des raisons exposées au cours de la dernière séance, va permettre d'amplifier le recrutement des malades civils dont le nombre s'élève en juillet 1920 à 581, non compris les colonies scolaires.

Le Sanatorium ne cessera de se développer jusqu'à l'été 1939 où il retrouva sa fonction temporaire d'hôpital militaire.